

## Un observatoire de l'environnement franco-bulgare

par Serge Martin

Un observatoire de l'environnement a été inauguré dans les montagnes de Moussala en Bulgarie (Observatoire OM2). La mise en oeuvre de cette collaboration franco-bulgare, sous l'impulsion du professeur Jordan Stamenov, directeur de l'Institut de recherche nucléaire à Sofia, et de Jean-Pierre Carbonnel, directeur de recherche au CNRS et travaillant au laboratoire de Géologie appliquée à l'université de Paris-VI, concrétise la volonté de l'ambassade de France à Sofia de venir en aide à la science bulgare et de contribuer efficacement à la prise en charge des problèmes d'environnement en Europe de l'Est.

Les montagnes de Moussala sont situées dans le parc national de Rila (le deuxième d'Europe par sa superficie) et comportent le point culminant des Balkans (2 925 m). Elles assurent l'approvisionnement en eau de Sofia.

Une université d'été, réunissant scientifiques bulgares et français, s'est tenue en Bulgarie au mois de septembre 1993. Quatre domaines ont été identifiés : hydrosystèmes - cycles biogéochimiques - écologie, faune, flore - aménagements (tourisme, urbanisme, etc.) et sciences

humaines. Au mois de juillet prochain, se réuniront sur place les différents partenaires de l'Observatoire OM2 pour une campagne de terrain.

Actuellement centrée sur la coopération scientifique franco-bulgare, cette opération est en passe de s'élargir à d'autres pays de l'Europe centrale et orientale, comme la Roumanie.

Pour mieux fédérer les collaborations françaises, vient d'être créé le « Groupement scientifique pour l'environnement dans les pays d'Europe centrale et orientale » (association sous le régime de la loi de 1901). Il est envisagé de fonder un groupement d'intérêt scientifique (GIS) d'ici deux ans.

*Pour de plus amples informations, contacter:*  
Jean-Pierre Carbonnel, université de Paris-VI (tél. 44 27 63 26) ou Serge Martin - ministère de l'Environnement (tél. 42 19 17 50) ou Pascale Ebner - ministère de l'Environnement (tél. 42 19 17 29).

## Au Maroc

par Zineb Benrahmoune et Habib Benessahraoui

Le Maroc a pris une part active au processus préparatoire de la conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement. Et, dès le lendemain de ce sommet, il a été procédé à la création d'un sous-secrétariat d'Etat, auprès du ministre d'Etat de l'Intérieur, chargé de la Protection de l'environnement. Les fonctions environnementales avaient été jusque-là exercées par la Direction générale de l'environnement.

Parallèlement à ce renforcement institutionnel et en vue de renforcer les actions de ce sous-secrétariat d'Etat, on a vu naître, entre autres, une cellule chargée de questions relatives à l'Environnement en mars 1993, au sein du ministère de l'Agriculture et de la mise en valeur agricole (MAMVA) et au sein d'autres départements ministériels.

Cette cellule a pour mission, tout en gardant une liaison étroite avec les différentes directions et établissements sous tutelle du MAMVA :

- d'aider à formuler des programmes sectoriels propres au département chargé de l'agriculture, en matière de gestion de l'environnement ; ce département étant particulièrement et principalement impliqué aux niveaux sectoriels dans la gestion et la préservation des ressources naturelles : sols, eau, faune et flore, patrimoine forestier, diversité biologique ;
- de mettre en place un système d'information approprié et relatif à la gestion écologiquement rationnelle des ressources naturelles ;

- d'apporter des propositions en matière de gestion des questions écologiques ;

- d'être à l'écoute de toutes les évolutions et innovations au sein de milieux spécialisés nationaux et internationaux (toujours en matière de gestion écologiquement rationnelle des ressources) et d'en assurer la diffusion ;

- d'attirer l'attention, chaque fois qu'il faut, sur tout risque potentiel encouru par les milieux naturels.

Une des toutes premières actions de cette cellule fut la tenue d'une journée d'information, en juin 1993, sur le thème « Agriculture-Environnement », qui a regroupé les représentants de toutes les directions et établissements sous tutelle du MAMVA, mais également ceux du sous-secrétariat d'Etat pour l'Environnement.

L'exposé fait au nom de ce dernier a notamment présenté les objectifs et les attentes de la Stratégie nationale pour la protection de l'environnement actuellement en cours d'élaboration, et qui concevra et mettra en oeuvre un plan national d'action pour l'environnement ainsi qu'un observatoire national de l'état de l'environnement ; ces exercices ne peuvent se faire sans la participation de tous les départements ministériels, dont, bien sûr, ceux de l'Agriculture ainsi que toutes les institutions de formation de recherche et de développement concernées, qui doivent prendre toutes les dispositions pour une participation active et une contribution à ce processus national.

Les débats ont alors porté sur les actions sectorielles du MAMVA pour le développement agricole durable et plus